

THÉÂTRE EXTÉRIEUR GRATUIT JUSTE POUR VOUS!



LE JOURNAL DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE ÉDITION DE MAI 2023

La Machine de L'Arrière Scène
et les Saltimbanques du 450
présentent

LA BALLADE DE ROBIN DES BOIS

SPECTACLE GRATUIT
POUR TOUTE LA FAMILLE
Apportez vos chaises!

THÉÂTRE
TOUT
LE
TERRAIN

**Le comité des loisirs de
Saint-Ignace-de-Stanbridge vous convie
à une soirée théâtrale familiale...**

GRATUIT

**Le lundi 10 juillet 2023 à 19h
Parc du centre communautaire
Albert-Santerre
857, Ch. Saint-Ignace**

***Apportez vos chaises!**

**En cas de pluie, le spectacle aura lieu à l'intérieur.*
**Places limitées aux premiers arrivés
(capacité du centre communautaire);*
**Réservé aux citoyens de la municipalité;*

LE JARDIN DES SAVEURS EST OFFICIELLEMENT OUVERT POUR LA SAISON 2023!

Venez découvrir les nouvelles variétés du jardin, en passant des fines herbes et fleurs comestibles aux légumes asiatiques et plus encore!

Nous tenons à remercier plus particulièrement Monsieur Blair Boucher, qui a chapeauté avec brio ce projet, ainsi que les bénévoles Anne Koolen et Manon Leduc pour leur implication dans la réalisation de ce jardin. Mention spéciale aux citoyens qui étaient également présents, votre aide et curiosité fut grandement appréciée.

À vos ciseaux: les laitues et les fines herbes sont d'ailleurs prêtes pour une première récolte, tout juste à l'arrière du terrain de balle.

Sauge ananas, tagète tangerine, épinard gboma africain, pêche wapsinicon... Laissez vous porter par de nouvelles saveurs!



Cette année, le jardin est rempli de découvertes, d'ici et de plus loin (pas mal plus loin!)



Blair Boucher, bénévole ayant généreusement pris soin des plants et orchestré la plantation



La conseillère Myriam Falcon et les bénévoles Anne Koolen et Manon Leduc, qui mettent la main à la terre

RÉPERTOIRE DE NOS ENTREPRISES LOCALES

SCIERIE DUHAMEL (450) 296-8282 sales@adf-sawmill.com.	BLEUETIÈRE SARIANNE (450) 248-4289	PLANTATION DE SAPINS ENOS (450) 263-9821	FERME JOHANNE FONTAINE (450) 204-3540	CARREFOUR ST-IGNACE (450) 296-4236 STATION SHELL
SOUDURE GÉNÉRALE JACQUES BOURGOIN (450) 296-8878 jacquesbourgoin@videotron.ca	L'ÉRABLE AU FIL DU TEMPS (450) 248-9059 www.erableaufildutemps.ca	LES ÉQUIPEMENTS BARABY INC. (450) 296-4411 www.baraby.ca	LAURY PERRON KINÉSIOLOGUE (581) 997-0111	NOPAC ENVIRONNEMENT INC. (450) 248-4747 www.nopac.ca
FERME FORMIDO (450) 296-4974 www.fermeformido.com	EURO-SPA (450) 248-0666 www.euro-spa.com	L'ŒUF (450) 248-7529 info@loeuf.ca	GARAGE DENIS GAGNON (450) 296-4952	GRANGE WALBRIDGE (450) 248-3153 www.museemissisquoi.ca
APICULTURE PATENAUDE (514) 233-4437 ww2.apiculture-patenaude.com	B.C.C INC. (514) 971 8558	ABBATE CHARPENTIER (579) 488 0253 abbatecharpentier.com	TRANSPORT MARCEL POUTRÉ (450) 296 4600 (450) 357 0274	EXCAVATION WILLIAM SAYERS ET FILS. (450) 248 2187

FÉLICITATION AUX FINISSANTES ET FINISSANTS

Le vendredi 16 juin, R3USSIR - Éducation Emploi Estrie, en partenariat avec le Réseau québécois pour la réussite éducative, Alloprof et Télé-Québec, rendra hommage aux finissant(e)s pour cette quatrième édition de la **Journée des finissantes et des finissants!**

Pour cette journée de festivités, toute la collectivité estrienne et québécoise est invitée à participer à une grande vague de félicitations et de reconnaissance à l'égard des finissant(e)s de tous les niveaux : du primaire à l'université, en passant par la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

Au cours des dernières semaines, des milliers de jeunes et d'adultes ont terminé ou termineront leurs études, ou passeront d'un cycle à un autre. Il s'agit d'une étape marquante qui exige son lot de détermination, de courage, de dévouement et de ténacité. La municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge saisit l'occasion de leur exprimer notre fierté. Ensemble, encourageons-les à continuer de façonner le Québec de demain et d'inspirer petits et grands à atteindre leurs objectifs.



**CONCOURS
LES JARDINS FLEURIS**

Les comités des loisirs & de l'environnement de Saint-Ignace-de-Stanbridge vous invitent à participer au concours de photos

"Mon jardin fleuri"

Vous êtes résident? Faites nous parvenir une photo de votre aménagement extérieur avant le 16 juillet au info@saint-ignace-de-stanbridge.com

Les citoyens pourront visiter la page FB de la municipalité et voter pour leur aménagement préféré.

Les trois aménagements qui auront reçu le plus de votes seront nommés gagnants du concours!

**CRITÈRES DE SÉLECTION:
ORIGINALITÉ & CRÉATIVITÉ... AMUSEZ-VOUS DANS LE CHOIX DES ESPÈCES ET DES COULEURS!**

PRIX À GAGNER... PANIERS CADEAUX

• PREMIER PRIX: 225\$ • DEUXIÈME PRIX: 175\$ • TROISIÈME PRIX: 100\$

ENSEMBLE, EMBELLISSONS NOTRE COMMUNAUTÉ!

DÉLAIS EN URBANISME

La municipalité tient à vous rappeler que des délais sont à prévoir en matière d'urbanisme. N'attendez pas à la dernière minute pour faire vos demandes, il est toujours préférable de les faire à l'avance. Nous vous recommandons de faire vos demandes de permis 1 mois avant le début de vos travaux afin d'éviter les mauvaises surprises.

Nous vous demandons également d'être conscient.e.s que nous n'avons une inspectrice municipale que 7h par semaine, et que les délais qui peuvent en découler sont absolument involontaires de notre part. Nous vous remercions également de rester courtois envers les employés municipaux.

FEUX À CIEL OUVERT

Depuis le début de l'année, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a déjà recensé plusieurs incendies majeurs au Québec. Au sud de la province, dans les conditions actuelles propices aux feux de forêt, il est facile de perdre rapidement le contrôle de feux allumés pour le nettoyage du terrain ou par pur plaisir. Pour cette raison, il y a actuellement une **interdiction de feux à ciel ouvert** en forêt ou à proximité.

Nous vous rappelons qu'été comme hiver, et même hors des périodes d'interdiction de feu, **il est nécessaire de demander un permis** au service incendie pour les feux à ciel ouvert en téléphonant au (450) 248-3341 (Assurances Gilman). Cependant, les petits feux domestiques dans des foyers extérieurs avec pare-étincelles approuvés sont généralement permis. Pour des informations supplémentaires, vous pouvez vous référer au <https://sopfeu.qc.ca/>

FÊTE NATIONALE RASSEMBLÉE

Joignez-vous aux festivités de la Fête Nationale rassemblée le 24 juin dès 14h00 au parc Duhamel, au Canton de Bedford.

Les billets pour le souper sont en vente au bureau municipal au coût de 10\$. Vu leur nombre limité, ce sera premier arrivé premier servi. Au programme de cette journée de célébration: une prestation du chansonnier Fred Pothier, des jeux gonflables, un tournoi de poches et plus encore!



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE DE-STANBRIDGE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
Directrice générale greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance du conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge le lundi troisième (3e) jour du mois de juillet deux mille vingt-et-trois à 19h30 au centre communautaire Albert Santerre, situé au 857 ch. St-Ignace.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande suivante :

NATURE ET EFFET : lotissement dont la superficie, la largeur et la profondeur des lots sont inférieures au minimum réglementaire.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 112, Chemin Walbridge, Saint-Ignace-de-Stanbridge, lot 4 376 200,

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE 5^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT ET TROIS.

La directrice générale - greffière-trésorière,

Sophie Bélair Hamel

SÉCURISONS LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsque les installations ne sont pas adéquatement sécurisées. Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le Règlement a été modifié et s'appliquera désormais à **toutes les piscines, peu importe leur date d'installation**. Les propriétaires d'une piscine résidentielle ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leurs aménagements conformes.

Consultez le <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/> pour plus de renseignements et pour le formulaire d'autoévaluation permettant d'évaluer votre installation actuelle ou de connaître les critères à respecter avant de procéder à l'achat d'une piscine résidentielle.

Source: Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH).